

DSNR-Orl/MF/MCL/1485/04
L:\CLAS_SIT\BEL\9vds04\INS_2004_EDFBEL_0008.doc

Orléans, le 2 août 2004

Monsieur le Directeur du Centre Nucléaire de
Production d'Electricité de Belleville
BP 11
18240 LERE

OBJET : Contrôle des installations nucléaires de base
«Centre nucléaire de Production d'Electricité de Belleville, INB n°127-128»
Inspection n° 2004-EDFBEL-0008 du 6 juillet 2004
"Respect des STE chimie et radiochimie"

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la surveillance des installations nucléaires de base prévue à l'article 11 du décret n° 63-1228 du 11 décembre 1963, et à l'article 17 du décret n° 93-1272 du 1^{er} décembre 1993 modifié par le décret n° 2002-255 du 22 février 2002, une inspection courante a eu lieu le 6 juillet 2004 sur le thème « respect des spécifications techniques d'exploitation chimie et radiochimie ».

Suite aux constatations faites, à cette occasion par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que des principales constatations, demandes et observations qui en résultent.

Synthèse de l'inspection

L'inspection du 6 juillet 2004 concernait le thème du respect des spécifications chimiques et radiochimiques.

Au cours de cette inspection ont été examinés l'organisation du site, le suivi des paramètres et le respect des spécifications, l'état et la gestion des équipements.

.../...

Ce domaine apparaît bien maîtrisé et des actions sont en cours pour améliorer l'organisation de la section laboratoire. Des contrôles de paramètres ont permis de vérifier le respect des spécifications.

A. Demandes d'actions correctives

Pas de demande d'action corrective.

B. Demandes de compléments d'information

Vous nous avez présenté l'organisation du laboratoire en cours de test depuis le 1^{er} janvier 2004. Cette démarche qualité résulte des travaux d'un groupe de travail. L'organisation testée, basée notamment sur des pôles et équipes de travail et sur le renforcement des indicateurs, vise en particulier à développer les synergies et la responsabilisation des acteurs du laboratoire. Le test de cette organisation doit conduire à une évaluation en septembre 2004.

Demande B1 : je vous demande de m'indiquer en temps opportun les conclusions de cette évaluation et les actions qui en découleront.

Les processus mis en œuvre par le laboratoire font l'objet d'un système documentaire qui doit être complété par une note « chapeau » relative aux différents contrôles réalisés.

Demande B2 : je vous demande de m'indiquer l'échéance d'émission de cette note.

L'application MERLIN, entre autres fonctionnalités, indique, pour les analyses périodiques, le délai de réalisation par rapport à la prochaine analyse programmée. Cette fonctionnalité ne donne pas d'alerte en cas de non réalisation d'une analyse.

Demande B3 : je vous demande de me préciser quelle appréciation vous avez, à l'usage, de cette fonctionnalité et de m'indiquer si une action d'amélioration est prévue.

Vous avez en stock, dans votre magasin, des lithium-mètres que vous ne prévoyez pas, à l'heure actuelle, d'installer.

Demande B4 : je vous demande quelle gestion vous envisagez, initialement, de ces matériels et quelle sera leur gestion future ?

Vous avez prévu le remplacement de plusieurs colonnes dans le local d'échantillonnage et contrôle chimique SIT. Une de ces colonnes est actuellement fuyarde.

Demande B5 : je vous demande de m'indiquer l'échéance de remplacement de ces colonnes.

C. Observations

C1 : Vous nous avez exposé les actions développées suite aux recommandations de la mission OSART menée sur le site en 2000. Elles concernent principalement trois axes, une meilleure sensibilisation des autres services à l'importance de la chimie, la maintenance des équipements d'analyse en ligne, les produits et matériaux utilisables en centrales.

Je note cependant, qu'en dehors de cette mission, il n'y a pas eu d'audit sur le domaine de la chimie et la radiochimie. Il est souhaitable que cette pratique se développe.

C2 : Nous avons noté que les relations du laboratoire avec le service conduite et le GDL faisaient l'objet d'un suivi régulier.

C3 : Une fenêtre « passe-échantillons » permet d'effectuer des transferts entre laboratoires froid et chaud. Il convient que ce dispositif, qui participe au confinement de ces locaux, soit fermé hors utilisation.



Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai de deux mois. Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande, de les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur,
L'adjoint au chef de la division de la sûreté
Nucléaire et de la radioprotection

Copies :

DGSNR PARIS

- Direction
- 4^{ème} Sous-Direction

DGSNR FAR

- 2^{ème} Sous-Direction
- 4^{ème} Sous-Direction

DSNR Strasbourg

IRSN

Signé par : Rémy ZMYSLONY